## **Brevet d'Etudes Professionnelles**

## Métiers des Industries de Procédés

EP1 : Etude fonctionnelle d'un procédé de production et /ou de traitement

Récupération et traitement des eaux blanches sous toile d'une machine à papier

**DOSSIER RESSOURCES** 

## **SOMMAIRE**

Ce sujet comporte les pages numérotées de 1/14 à 14/14

Première partie : les eaux blanches (pages 3/14, 4/14)

Deuxième partie : le circuit secondaire (page 5/14)

Troisième partie : la station d'épuration (pages 6/14 - 9/14)

Quatrième partie : régulation industrielle (page 10/14)

Cinquième partie: maintenance préventive (page 10/14 - 14/14)

## Première partie: LES EAUX BLANCHES

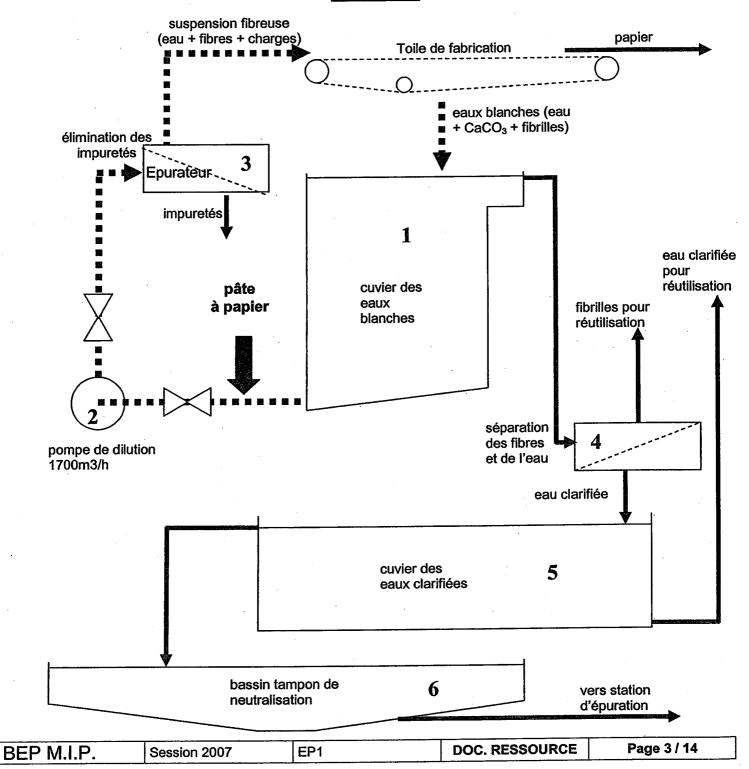
Une machine à papier est alimentée avec une suspension fibreuse constituée de fibres de bois (0,8%), d'eau (99%), et de charges minérales CaCO<sub>3</sub> (0,2%). Voir synoptique

Lorsque la suspension fibreuse arrive sur la toile de fabrication, elle s'égoutte. Cette eau contient des éléments fins (fibrilles, charges) passant au travers des mailles du réseau fibreux. Lorsque le papier n'est pas coloré, cette eau à l'aspect du lait, c'est pourquoi on l'appelle « eau blanche ».

Ces eaux blanches peuvent :

- être utilisées pour diluer la pâte à une concentration prévue (circuit primaire E E E E E ).

#### SYNOPTIQUE



#### 1° Circuit primaire

## Cuvier de récupération des eaux blanches : (1)

Il recueille les eaux d'égouttage de la machine à papier.

L'eau est soutirée au bas du cuvier pour être réinjectée dans le circuit avec la **pompe de dilution** ②. Cette eau est chargée en CaCO<sub>3</sub> et en petites fibres qui sont passées au travers des différentes toiles de fabrication de la machine à papier.

Le trop plein de ce cuvier est dirigé vers un filtre 4 qui sépare les matières en suspension de l'eau,

### Pompe de dilution : (2)

Pompe centrifuge qui a pour fonction de pomper l'eau du cuvier ①, ainsi que la pâte à papier, pour alimenter l'épurateur.

#### Epurateur: (3)

Epurateur ③, qui a pour fonction d'enlever toutes les impuretés de la pâte à papier avant que cette dernière n'arrive à la machine.

#### 2° Circuit secondaire

Récupérateur de fibres : (4)

Filtre rotatif (4), chargé de séparer l'eau claire des matières de type fibrilles et charges minérales (CaCO<sub>3</sub>).

Ces fibrilles et charges seront réutilisées dans le procédé.

## Cuvier d'eaux clarifiées : (5)

C'est un bassin (5) qui sert de réserve d'eau blanche.

L'eau est soutirée au bas du cuvier pour être réutilisée dans le procédé.

Le trop plein de ce cuvier est dirigé vers un cuvier de neutralisation 6.

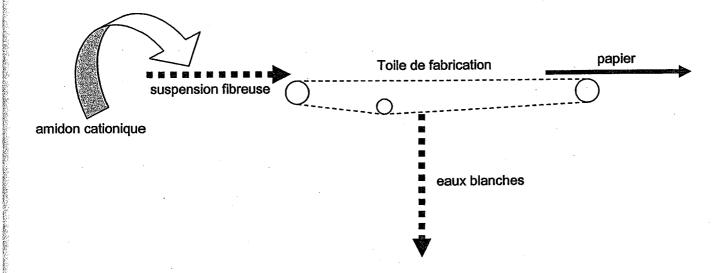
## Bassin de neutralisation : (6)

Bassin de stockage des eaux destinées à être traitées à la station d'épuration.

## **Deuxième partie: CIRCUIT SECONDAIRE**

#### LE TRAITEMENT ET LA REVALEURISATION DES EAUX CLARIFIÉES

Lors de la formation de la feuille, les éléments fins (fibrilles, charges) sont entraînés par l'eau d'égouttage (eaux blanches). Pour en retenir une grande partie dans la feuille, on utilise des « agents de rétention », qui sont incorporés juste avant l'arrivée de la suspension fibreuse sur la toile de fabrication. Ces agents de rétention sont principalement des amidons cationiques.



Afin de prévenir toute pollution, il est nécessaire de connaître en permanence la présence ou non d'amidon dans les eaux blanches.

#### Qu'est-ce que l'amidon?

L'amidon de formule  $(C_6H_{10}O_5)_n$  est un polyholoside que l'on trouve principalement dans les grains de céréales (blé, riz, maïs,...), les tubercules ( pommes de terre,...). L'amidon ne se trouve que dans les végétaux et leurs dérivés. On ne le trouve jamais chez les animaux et dans les matières d'origine animale.

C'est un solide blanc et insipide.

Il est principalement utilisé dans l'alimentation, en pharmacie, en papeterie et pour empeser le linge.

#### Comment met-on en évidence l'amidon?

Expérience :

Mettre un peu de poudre d'amidon dans une coupelle. Ajouter quelques gouttes d'eau iodée à l'aide d'un compte-gouttes.

Observations:

Il y a apparition d'une coloration bleue-noire.

Conclusion:

Tout produit contenant de l'amidon prend une coloration bleue-noire en présence d'eau iodée.

BEP M.I.P.	Session 2007	EP1	DOC. RESSOURCE	Page 5 / 14

## Troisième partie: LA STATION D'EPURATION

## 3.1. Fiche de données de Sécurité CHLORURE FERRIQUE solution minimum 39 %

**Extrait Quick-FDS** 

#### 1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ PRÉPARATION ET NOM DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Préparation: Nom: CHLORURE FERRIQUE EN CONC. MINIMUM A 39 %

Code du produit: CHLFE

Société/Entreprise : Raison Sociale: BRENNTAG SA - REF : PRCSER03.

Adresse: 90 Avenue du Progrès. 69680.CHASSIEU. FRANCE. Téléphone: 04.72.22.16.00. Fax::07.78.90.42.73. Telex:.

N° de téléphone d'urgence: 0800.07.42.28. Société/Organisme: INRS Tél: 01.45.42.59.59.

Usage normal : Floculant pour le traitement des eaux, gravure des circuits imprimés, oxydant dans l'industrie des colorants, décolorant des huiles végétales...

#### 2 - COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances Dangereuses représentatives : (présente dans la préparation à une concentration suffisante pour lui imposer les caractères toxicologiques qu'elle aurait à l'état pur à 100%).

03 CAS 7705-08-0 CE 231-729-4 CHLORURE FERRIQUE | 100% Xi R: 41

#### 3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit n'est pas classé comme inflammable. Voir les préconisations concernant les autres produits présents dans le local.

Risque de lésions oculaires graves.

#### 4 - PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

#### En cas d'exposition par inhalation :

- Eloigner immédiatement le sujet de l'atmosphère polluée et appeler un médecin.
- Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle et faire appel à un médecin.
- Si la personne est inconsciente, placer en position latérale de sécurité et appeler une ambulance médicalisée.

#### En cas de projections ou de contact avec les yeux :

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant 10 à 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Dans tous les cas, consulter un ophtalmologiste.

#### En cas de projections ou de contact avec la peau :

Retirer les vêtements souillés et laver immédiatement la peau à grande eau pendant 10 à 15 minutes. Les vêtements ne seront réutilisés qu'après nettoyage.

Si une irritation apparaît ou si la contamination est étendue et prolongée, consulter un médecin.

En cas d'ingestion : Garder au repos. NE PAS faire vomir, NE PAS faire boire.

Consulter un médecin.

#### 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont :

Refroidir les récipients exposés au feu par pulvérisation d'eau.

Adapter les agents d'extinction à l'environnement.

Moyens d'extinction à ne pas utiliser :

Eviter de pulvériser l'eau directement sur le bac de stockage afin d'éviter tout débordement du produit.

Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Equipement spécial pour les intervenants :

En raison de la toxicité des gaz (acide chlorhydrique) émis lors de la décomposition thermique des produits, les intervenants seront équipés d'appareils de protection respiratoire autonomes isolants et de combinaisons anti-acides..

Risque particulier : Ne pas respirer les fumées.

Produit ininflammable. Du fait de son caractère corrosif sur les métaux avec dégagement d'hydrogène, ce produit peut constituer une source secondaire d'incendie.

	,	<del>,</del>		T
BEP M.I.P.	Session 2007	EP1	DOC. RESSOURCE	Page 6 / 14

#### 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Si les quantités répandues sont importantes, évacuer le personnel en ne faisant intervenir que des opérateurs entraînés munis d'équipements de protection.

Eviter d'inhaler les vapeurs.

Eviter tout contact avec les yeux et la peau.

Précautions pour la protection de l'environnement :

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

Méthodes de nettoyage : contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles. Par exemple : sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets.

Placer les fûts en vue de l'élimination de déchets récupérés selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

#### 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le produit.

Manipulation : éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Manipuler dans des zones bien ventilées.

Prévention des incendies : interdire l'accès aux personnes non autorisées.

Ne pas fumer.

Equipements et procédures recommandés :

Pour la protection individuelle, voir paragraphe 8.

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail.

Eviter impérativement le contact du produit avec les yeux.

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés, de préférence, en position verticale.

Equipements et procédures interdits : il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée.

Ne iamais ouvrir les emballages par pression.

Ne pas reconditionner les conteneurs avant de les avoir lavés et vidés.

Il est recommandé de ne pas porter de verres de contact. Stockage : conserver le récipient bien fermé et dans un endroit sec.

Le sol des locaux sera imperméable et formera une cuvette de rétention afin qu'en cas de déversement accidentel, le liquide ne puisse se répandre au dehors.

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Tenir éloigné de toute source d'ignition, de chaleur et des matières incompatibles (voir chapitre 10).

Le verre est utilisable pour de petites quantités. Dans ce cas, les bonbonnes seront protégées par une enveloppe métallique plus résistante convenablement ajustée.

Stocker dans des récipients en acier ébonité ou caoutchouté, polychlorure de vinyle, polyéthylène, polytétrafluoroéthylène (PTFE).

Ne pas stocker dans des récipients en métaux non protégés.

#### 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

<u>Mesures d'ordre technique</u> : veiller à une ventilation adéquate (si possible, par aspiration) aux postes de travail et par une extraction générale convenable.

Maintenir les locaux et les postes de travail en parfait état de propreté, les nettoyer fréquemment. Observer une hygiène corporelle très stricte.

Equipements de protection respiratoire :

lorsque les travailleurs sont confrontés avec des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés (à cartouches avec filtre B).

Protection des mains : porter des gants en caoutchouc, PVC et Néoprène.

Protection des yeux et du visage : porter des lunettes de sécurité.

Prévoir des fontaines oculaires et des douches de sécurité dans les ateliers où est manipulée la préparation.

<u>Protection de la peau</u> : porter des vêtements de protection appropriés qui seront maintenus propres et en bon état.

	<del></del>				
1	BEP M.I.P.	Session 2007	EP1	DOC. RESSOURCE	Page 7 / 14

#### 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Densité: > 1

Caractère Acide-Base de la préparation : acide fort. Solubilité de la préparation dans l'eau : soluble.

Etat Physique: liquide fluide.

Température de décomposition : 160 °C.

Autres données : se présente sous la forme d'un liquide brun foncé à odeur irritante et piquante

densité à 20 °C: 1.4

température de cristallisation : - 15 °C température d'ébullition : 110 °C

#### 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique paragraphe 7 de la FDS,

Conditions à éviter : tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Matières à éviter : éviter le contact avec les métaux, les bases et les oxydants.

Produits de décomposition dangereux :

- décomposition thermique en chlorure d'hydrogène gazeux..

- se décompose en hydrogène, par réaction avec les métaux et en chlore par réaction avec les oxydants.

#### 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

En cas d'exposition par inhalation : l'inhalation des vapeurs émises lorsque le produit est chauffé provoque une irritation susceptible de léser les muqueuses respiratoires.

En cas d'ingestion : données bibliographiques DL50 (rat) = 2900 mg/kg

Provoque des nausées, vomissements, irritations de la gorge et maux d'estomac.

En cas de projections ou de contact avec la peau : irritant.

En cas de projections ou de contact avec les yeux : lésions graves avec séquelles possibles si un lavage n'est pas effectué rapidement.

#### 12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

Toxicité aquatique : données bibliographiques :

POISSON - CL50 (96 h) = 75.6 mg/l, DAPHNIE - CE50 (48 h) = 27.9 mg/l, ALGUES - CI50 = 10.3 - 20.5 mg/l

#### 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Déchets: recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Emballages souillés : vider complètement le récipient. Conserver la (les) étiquettes sur le récipient. Remettre à un éliminateur agréé.

#### 14 - INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer, et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.

#### 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Classement de la préparation : irritant

Contient du : 03 CHLORURE FERRIQUE

Risques particuliers attribués à la préparation et conseils de prudence:

R 41 Risque de lésions oculaires graves.

S 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S 28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau

S 39 Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Dispositions particulières : Nomenclature des installations classées. (France) (Pour Quantité lire Quantité totale présente dans l'installation)

		<del>, </del>	·····	
BEP M.I.P.	Session 2007	EP1	DOC. RESSOURCE	Page 8 / 14

#### 3.2. VALORISATION AGRICOLE DES BOUES

Le décret n° 97-1133 du 8 décembre 1997 relatif à l'épandage des boues issues du traitement des eaux usées, et son arrêté d'application du 8 janvier 1998, fixent le cadre réglementaire que doivent respecter les épandages de boues.

Les contraintes de la valorisation agricole sont les suivantes :

#### 1° Il faut que les boues soient conformes

Dans ce sens, la concentration de certains produits considérés comme toxiques devra être inférieure à une valeur limite réglementaire dans le cadre de la norme en vigueur.

Cette norme détermine des teneurs de référence pour 8 éléments :

Eléments traces considérés	Teneur moyenne g/t MS	Valeur-limite réglementaire g/t MS	% de la valeur-limite
cadmium	2,5	10	25 %
chrome	50	1000	5 %
cuivre	330	1000	33 %
mercure	2,3	10	23 %
nickel	40	200	20 %
plomb	90	800	11 %
sélénium	10	1	1
zinc	800	3 000	27 %

## 2° Il faut également que les parcelles agricoles soient aptes à l'épandage.

Pour cela on définit une étude du périmètre d'épandage. Les critères de cette sélection sont basés sur la protection des points d'eau (nappe, cours d'eau, puits .....) et des riverains avec le règlement sanitaire départemental.

#### 3° Il faut enfin que l'épandage des boues soit réalisé de façon soignée et surveillée.

En respectant les doses d'apports définies par le suivi agronomique en tenant compte :

Des fertilisants apportés par la boue

Des fertilisants dans le sol

Des fertilisants utilisés par la culture

En tenant compte des conditions climatiques, c'est à dire en dehors des périodes de gel, neige, pluies importantes ou de grands vents.

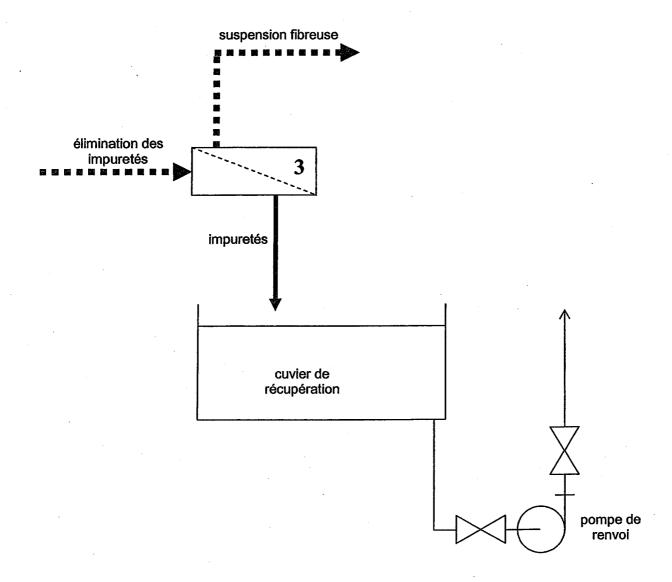
BEP M.I.P.	Session 2007	EP1	DOC. RESSOURCE	Page 9 / 14

# **Quatrième partie: REGULATION INDUSTRIELLE**

#### ETUDE DE LA REGULATION DU pH DANS LE CUVIER DES EAUX CLARIFIEES

## Cinquième partie: MAINTENANCE PREVENTIVE

#### ETUDE DE LA RECUPERATION DES REFUS D'EPURATION



BEP M.I.P. Session 2007 EP1	DOC. RESSOURCE	Page 10 / 14
-----------------------------	----------------	--------------

## POMPES



# CRITERE DE CHOIX DU MATERIEL STANDARD



Pour guider les utilisateurs dans le choix de nos matériels d'exécution standard, nous avons ressemblé quelques critères ou conditions de fonctionnement intervenant dans la sélection des pompes en fonction des problèmes posés.

CRITERES DE CHOIX	<ul> <li>Caractéristiques débi</li> <li>Nature du produit po</li> <li>Condition d'installati</li> <li>Impératif d'étanchéit</li> <li>Principaux exemples</li> </ul>	mpé on é	CODE UTILISE	Exécution de la ce catalogue	oase définies dans Très bien adapté au Assez bien adapté au Emploi possible sou Emploi déconseillé	u problème	
	TYPES	CENTRIFUGES	Al	UTO-AMORCA	ANTES	IMMERGE	ES
		NOW HEG Z.V	F261 F AOH	ADHAKHAEHD	RVAOLAONCOHCE	H UNI ROB VO	FV1 AFP

		TYPES	CEN	TRI	FUG	ES			F	UTC	MA-C	ORC	ANT	ΓES					H	MMEF	RGE	ES	ļ
CRITER	ES	Constign	Now H	HEG	z.v V		F261 M	F	AOH H	ADH H	AKH H	AEH H	DRV V	AOL H	AON H	CDH H	CEH H		JNI M	ROB M	M M	FV1 M	AFP M
		<u>°</u>	-						· · · · · ·	XXXX					****	***							
H - Pompe V - Pompe M - Pompe	verticale									-								201-201-201-201-201-201-201-201-201-201-					
		50				.				8 8													
DEBIT		100 -																		*			
		300 <b>-</b> 400 <b>-</b>															ATA						
		m <sup>3</sup> /h 500	-	_				L	3.55 W		CEPANA Anne e Veranne		er Vote		enni Erena		and Navigation	2	1 (1) 12 (1)		2000 2000 2000		
HAUTEU	ı. IR	0 [																					
		50 - 100 - 200 -						***															
		MCL 300 E		****								****					88888 Filoso		201			_	
	Avec gaz	dissout		日	M	5	•	•	0	•	•	•	•	•	•	•	•					-	
Liquides	Avec for gazeuse	te inclusion	X	x	X		•	•	•	•	٠	•	•	•	•	•	•			·		_	
propres		ension de vapeur jusqu'à 30 cSt*			9		A	<b>A</b>	A	<u>A</u>	A	<b>A O</b>	A		A	▲	<b>A</b>		ŭ.		+-	1	
		de cristalliser**	Δ	Δ	X	75	X	X	X	X	X	Ö	X	Х	X	X	0		4				
Liquides	Légèrem		X	<b>A</b>	A X	3	X		X	展 X	<b>B</b>	X	X	X	X	国 X	X	-	X	<u>- ⊕</u> X		9	•
chargés Liquides	Forteme Nécessité	du bronze	O	X O				门	ô		Ô	ô	100				0		2				
corrosifs		de l'inox			46			П			0	0	•	•	378 S	<u> </u>	0	<u> </u>	37		<u> 196</u>	1	0
	Longue d'aspirat	on	X	X	22.	9	A	<b>(2)</b>	•	X	•	•	X	X	X	X	<b>9</b>				A C	<u> </u>	
Installation	Forte dé		Δ	Δ	<b>⊕</b>		<b>Θ</b>	<b>⊕</b> Δ	<b>Θ</b> .	<b>⊕</b>	<b>Θ</b>	Δ	<u>●</u> △	Δ	<b>●</b>	0	0		*			T	
		1 bar abs.) P.S.H. disponible	Δ	<u> </u>	$\Delta$		Δ	Δ	Δ	Δ	Δ	Δ	Δ	Δ	Δ	0	O				10/2 18/2 18/2		
Conditions	Pression	nominale	16	32	25		6	10	10	25	16	40	. 6	6	10	25				,	e 19.5		
de pompage	Tempéra	ture maxi en °C	160	194 O	120		70 <b>9</b>	70 ●	90 •	120	120 ●	220 O	100 •	120 <b>S</b>	120 <b>9</b>	120 O	220 O						
Etanchéité	Fuite	goutte à goutte presse-étoupe	•	•	•	2 A			•	•	•	•	•			•	•	Ц				_	
⊏ranchetre	tolérép	légère vaporisation garniture mécan.	•	•	•		•	•		•	•	•		•	•	•	9						1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
	Fuite exclue	double étanchéité à stator chemisé	0				2.12	Н	le de la companya de La companya de la co			0	1-36°. 6-10°	-		$\vdash$	0	H	ey!		16 % 10 %	-	
		~ Unumine	U	0			(M. g. dr.)	Ш	***	L	لنشا	<u> </u>	K., 452- 1		19875				لسند		1		

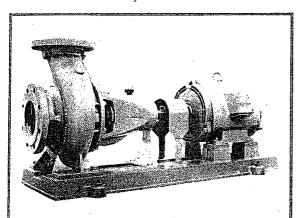
BEP M.I.P.	Session 2007	EP1	DOC. RESSOURCE	Page 11 / 14

## **POMPES CENTRIFUGES**

monocellulaires, normalisées NF. E 44 111







Pompes centrifuges monocellulaires de construction process, caractérisées par une bonne évolution du NPSH.

#### Utilisation

Conçues pour véhiculer des liquides purs ou légèrement troubles, mais non agressifs, les pompes de la série NOW. sont adaptées aux problèmes suivants :

- pompage de condensats
- circulation d'eaux surchauffées
- installation d'incendie
- arrosage
- distribution d'eau, en général

#### Caractéristiques

Débit maxi Hauteur à débit nul Vitesse de rotation Température Pression admissible sur le corps de pompe Sens de rotation

550 m<sup>3</sup>/h à 37 m 100 m maxi 3600 tr/mn maxi\* 160°C maxi\*

10 à 16 bar maxi\* horaire, vu côté entraînement

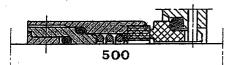
Lubrification des paliers

à l'huile

\*Suivant les calibres ou l'exécution

Limite d'emploi de l'exécution standard : 10 bar de -10°C à 120°C

Garniture mécanique tournante compensée, normalisée, équipant les exécutions standard



#### Matériaux constitutifs de l'exécution standard

Liste de pièces

Volute 10.2

16.1 Fond de corps

Arbre 21.1

Roue centrifuge 23.0

50.2 Bague d'usure

Chemise d'arbre

Etanchéité 46.1 Tresse

Garniture méca-50.0

nique tournante

Acier C 45

Fonte Ft 25 Fonte Ft 25

Matériaux

Fonte Ft 25

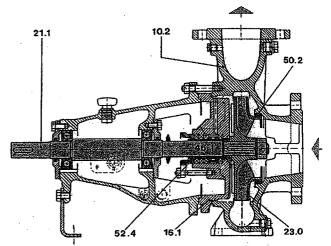
Fonte centrifugée

Acier au chrome molybdène

Carbone/Alumine

Joints élastomère

#### Exécution standard à tresses



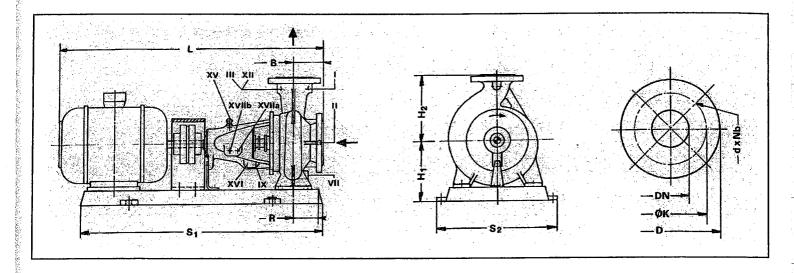
Les pompes normalisées NF-E 44 111 existent également dans les variantes suivantes :

- arbre en acier au chrome
- pièces en contact avec le liquide en bronze et arbre inox
- volute en fonte GS pour les paliers 45
- étanchéité refroidle exécution monobloc et à stator chemisé

Extrait du catalogue SIHI

## Extrait du catalogue SIHI

## Dimensions pompes centrifuges monocellulaires NOW . . . .



Calibre	3213	3226	4013 à	4032	5013 à	5026	6513	à 6532	8016 à	8032	10020	à 10040	12526	à 12540	15032	15040
Orifice	DΝΔ		DΝΔ	DNR	DNA	DNR		DNR	DNA	DNR	DNA	DNR	DNA	DNR.	DNA	DNR
DN	50	32	65	40	65	50	80	65	100	80	125	100	150	125	200	150
DIV	165	140	191	150	191	165	200	191	235	200	270	235	300	270	360	300
<u> </u>	125	100	145	110	145	125	160	145	180	160	210	180	240	210	295	240
d x Nbre	18 x 4	18 × 4						18 x 4	18 x 8	18×8	18 × 8	18 × 8	22 x 8	18 × 8	22 x 12	22 x 8

Perçage des brides selon norme NF.E 29201

H haut. de	Q = >	débit (m3/h)		· .		<u> </u>			<u> 1988 eur </u>					
réf. m ♥	70	80	100	125	150	175	200	225	250	275	300	350	400	450
3														
4	8016-1,5 0.9 1,27													
5	8016-2.2 0,9 1.38	8016-2,2 1,0 1,63												
. 6	8016-2.2 0.9 1,58	8016-2.2 1,0 1,82	8016-3 1,2 2,6	10020-4 2.3 3,14										
7	8016-2,2 0,9 1.77	8016-3 1.0 2.03	8016-4 1.2 2.72	10020-4 2,3 3,5										
8	8016-3 0,9 2,01	8016-3 1,0 2,3	8020~4 2.3 3.2	8020-5,5 3 4.2	10020-5.5 2.5 4,7									
9	8016-3 0,9 2,3	8016-3 1,0 2,6	8020~4 2.3 3.45	8020-5.5 3 4.54	10020-7,5 2,3 5,07		12526-11 3,5 7,0							
10	8020-3 1.7 2,69	8020-4 1,8 3	8020-5.5 2.3 3.7			10020-7,5 2,4 6,6	12526-11 3,2 7.5	12526-11 3,4 8,5	12526-11 3,8 9,7					
11	6520-4 2.3 3,23	8020-4 1.8 3.2	8020-5.5 2.3 4	10020-5,5 1,8 4,8	10020-7,5 2,0 5,8	10020-11 2,3 7.0	12526-11 3.0 8.1		12526-15 3,6 10.4					
12	6520-4 2.3 3,44	8020-4 1.8 3.5	8020~5,5 2,3 4,3		10020-7,5 1.9 6.1	10020-11 2.3 7.4	12526-11 2.8 8.5	12526-11 3.2 9.7	12526-15 3.4 10.9	12526-15 3,6 12,6	12526-18,5 3,8 14.4			
13	8020-4 1,7 3,35	8020-5,5 1.8 3,74	80205,5 2.3 4,6	10020-7,5 1,7 5,5	10020-7,5 1,9 6,5	12526-11 2,5 8.0	12526-11 2.6 8,9	12526-15 3.0 10.2	12526-15 3,2 11,6	12526-15 3,4 13	12526-18,5 3,5 15,2			
1.4	8020-4 1,7 3,6	8020-5.5 1.8 4	10020-7.5 1.5 5.0	10020-7,5 1,7 5,9	10026-11 2,4 8,2	12526-11 2,4 8,3	12526-11 2.5 9.5	12526-15 2,9 10,7	12526-15 3.0 12.2	12526-18.5 3,2 13,8	12526-18,5 3,2 15,8			
15	8020-5.5 1,7 3,87	8020-5,5 1,8 4.3	10020-7,5, 1,5 5,45	8026-11 2.3 8.2	10026-11 2.4 8.6	12526-11 2,2 8,9	12526-15 2.4 10	12526-15 2.8 11,3	12526-15 2.8 12,8	12526-18.5 3.0 14.5	12526-18.5 2,9 16.4			
16	6526-5.5 2,3 4.55	8026-5.5 1.5 4.8	8026-7,5 1,8 6,2	8026-11 2.3 8,5	10026-11 2,4 9.1	12526-11 2.0 9,4	12526-15 2.3 10,5	12526-15 2.6 11.8	12526-15 2.6 13,4	12526-18.5 2.8 15.2	12526-22 2.7 17.1			
17	6526-5,5 2,3 4,73	6526-7.5 3.2 5.57	8026-7.5 1.8 6,5	8026-11 2,3 8,8	10026-11 2.4 9,5	10026-15 1,9 11,3	12526-15 2,2 11,1	12526-15 2.3 12,5	12526-18.5 2.4 1.4	12526~18,5 2,6 15,9	15032-22 2.4 18.8			
18	6526-5.5 2.3 4.9	6526-7,5 3,2 5.8	8026-7.5 1,8 6,7	10026-11 1,9 8,2	12526-11		12526~15		12526-18.5	12526-18.5	15032-22	15032-30 2,6 23		
19	6526~7,5 2,4 5.1	6526-7,5 3,2 6,1	8026-11 1.8 7.1	10026-11 1,8 8,6	10026-15 2,1 10,2	10026-15 2.5 12,4	12526-15 2.0 12.4	12526-18,5 2,1 13,7	12526-18,5 2.1 15,3	15032-22 2,4 18,7	15032-30 2.5 20,3	15032-30 2,6 24.2		
20	6526-7.5 2,4 5,4	8026-7.5 1.5 5.9	8026-11 1.8 7.4	10026-11 1,8 8,9	10026-15 2.1 10.7	10026-15 2,5 12,9	12526-15 1,9 13.1	12526-18.5 1,9 14,4	12526-18,5 2.1 16.1	15032-22 2,4 19,4	15032-30 2.5 21,0		15032-37 2.8 29,1	
22	8026-7,5 1,3 6,0	8026-7.5 1.5 6.6	10026-11 1.5 8,4	10026-11 1,8 9,9	10026-15 2.1 11.5	12526-15 1,6 13,1	12526-18.5 1,7 14,4	12532-22 2.3 18,5	15032-22 2.3 19,2	15032-30 2,4 20,8	15032-30 2,5 22,5	15032-30 2,6 26,7	15032-37 2.8 30.9	
24	8026-7,5 1,3 6.5	6532-11 1,8 9,2	10026-11 1.5 9.3	10026~15 1,8 10,8					والتبار بالمساوي				15032-37 2,8 32.9	15032-4 2.8
26	6532-11 15 8,1	6532-11 1.8 9.6	8032-15 1,3 10.5				12532-22 1.9 18,6						15032-45 2.8 34.9	15032-5 2.8
28	6532-11 1,5 8.6	8032-11 1,0 9,2	8032-15 1.3 10.9	10032-15 1.6 12.9	0032-18.5 1,7 15.4	12532-22 1,6 17,6	12532-22 1.6 19,8	12532-30 2.0 22,6	12532-30 2.5 26.0	15032-30 2,4 25,9	15032-37 2,5 27,9	15032-37 2,6 32,2	15032-45 2.8 37.1	15032-5 2.8
30	6532-11 1.5 9,1	8032-11 1,0 9,5	8032-15 1,3 11,5	10032-15 1,6 13.5	0032-18,5	2532-22	12532-30	12532-30		15032-37	15032-37	15032-45	15032-45 2,8 39,3	15032-5 2.8
32	6532-11 1,5 9,7	8032~15 1.0 10	8032-15 1.3 11.9	10032-18.5 1.6 14.3	0032-22	12532-22	12532-30 1,8 22,4	15032-30 2.2 25,8	12540-37 2,2 31,1	15032-37 2.4 29,4	15032-37 2.5 31,7	15032-45 2.6 36,3		15040-5 2,9
34	8032-11 0,9 9,5	8032-15 1,0 10,5	10032-15 1,2 12,5	10032-18,5 1 1,6 15,0 1	2532-22 1 ,4 18,51	2532-30	12540-30	12540-37	12540-37	15032-37 2.4 31.4	1254045 3,0 40,5	15032-45 2.6 38,4	15040-55 2.4 48,4	15040-7 2.9
36	8032-15 0,9 10,1	10032-15 1,0 11,5	10032-15 1,2 13,3	10040-22 1.2 19,3								15040-55 2,2 44,0	15040-75 2,4 51,5	15040-7 2.9
		10040-18.5 0,8 14.0	10040~18.5 1.0 16.4	10040-30 1 1,2 19,9 1	0040-30 .5 24.0	12540-30 1.5 25.8	12540-37 1.6 28.8	12540-37. 1.9 32.1	12540-45 2.1 35.7	12540-45 2.6 39,6	15040-45 1.9 40,3	15040~55 2,2 46,3	15040-75 2.4 53,1	
40	10040-18.5	10040-18.5 0,8 14.6		10040-30 1 1.2 20,6 1										
45	i	10040-18.5		10040-30 1 1,2 22,5 1	0040-30	0040-37	12540-37	12540-45	2540-45	12540-55		15040-75		15040-9
50	10040-18,5 0,8 16,6	10040-22		10040-30 1,2 24,7										
- 1	10040-22 0.8 18.7			10040-30 1 1.2 27.0 1							15040-75 1.9 57.5			
-							12.0							
A	70	80	100	125	150	175	200	225	250	275	300	350	400	450
ut.		ébit (m3/h)								99. 99.	, presidente (j. 1865). Granda de la composition de la composit		لـــــــــــــــــــــــــــــــــــــ	-,,00

Valeurs pour de l'eau p = 1Exemple : débit  $Q = 250 \text{ m}^3 \text{ h}$ Hauteur de refoulement H = 22 m

Dans le tableau, on trouve le modèle correspondant NOW. 15032 Puissance du moteur 22 kW — NPSH = 2,3 m — Puissance absorbée par la pompe 19,2 (Nous conseillons : NPSH mini de l'installation = NPSH lu+1 m)

#### NPSH (Net Positive Suction Head) : capacité d'aspiration

BEP M.I.P.	Session 2007	EP1	DOC. RESSOURCE	Page 14 / 14